

Stimuler la croissance par une production électrique économiquement viable.

Mikael Karlsson *Président-directeur général - GLOBELEQ*

23 décembre 2013



Globeleq est spécialisée dans les projets de production d'électricité indépendante, en Afrique et en Amérique centrale. Si la production électrique indépendante reste, en Afrique, économiquement fragile, les exemples sud-africain, nigérian et kenyan sont encourageants. Pour répondre mieux à la demande, les États africains doivent clairement favoriser l'investissement privé et mettre en place des processus d'attribution transparents.

Globeleq a été créée en 2002 pour se consacrer aux projets de production indépendante d'électricité dans les marchés émergents. À cette époque, beaucoup pensaient que l'aide étrangère était indispensable au développement du continent africain et à la réduction de la pauvreté. Cependant, au fil du temps, il est apparu que le changement passait plutôt par la création d'entreprises économiquement viables - par l'investissement privé, elles soutiennent en effet le développement économique. Certains pays sont parvenus à créer un environnement favorable à l'investissement privé ; d'autres travaillent à le mettre en place. Pour quelques-uns, en revanche, la situation n'a pas évolué, alors que l'insuffisance de capacités de productions électriques constitue pour la majeure partie du continent un frein au développement économique.

Développer les projets de production d'électricité indépendante en Afrique

Au cours des deux dernières années, les activités de Globeleq se sont rapidement développées. Elle a ainsi entrepris la construction de plusieurs unités de production représentant au total 520 mégawatts (MW) et l'expansion d'une centrale de 139 MW. La société investit dans des actifs dont la capacité se situe entre 50 MW et 500 MW et privilégie des investissements en capital allant de 50 à

150 millions de dollars par actif. Les objectifs de rendement de Globeleq reflètent la dynamique du marché et le profil de risque d'un projet. Lorsque les risques sont limités, ses exigences de rendement peuvent être plus faibles. Globeleq investit dans toutes les technologies utilisées par les centrales électriques - y compris les énergies renouvelables.

Globeleq cible les pays qui pratiquent un processus de sélection des opérateurs transparent, renforcé par un plan énergétique cohérent. D'autres critères d'investissement sont pris en compte : capacité de négocier des contrats d'achat d'électricité à long terme ; tarifs justes et stables à long terme ; acheteurs solvables. Globeleq essaie d'obtenir une participation majoritaire et le contrôle opérationnel du projet. Même lorsque ces critères sont remplis, la réalisation des projets peut s'avérer longue et difficile. En Tanzanie, le projet Songas soutenu par Globeleq était le premier projet de centrale au gaz naturel du pays. Il bénéficiait du soutien du gouvernement, des acteurs du secteur, de la législation, d'un régulateur nouvellement nommé et de la Banque mondiale. Mais le bouclage financier de ce projet a été suspendu pendant quatre ans quand un autre producteur privé a été accusé de corruption. Une fois la confiance dans les producteurs indépendants restaurée, la centrale au gaz a pu entrer en service. Un an plus tard, un projet d'expansion a permis d'en accroître la capacité. Songas a ainsi permis à la Tanzanie d'économiser plusieurs milliards de dollars d'importation de fioul. Néanmoins, la Tanzanie dispose de moins d'investisseurs potentiels dans le secteur de l'électricité que le Kenya en raison de tarifs qui sont maintenus en deçà du niveau qui reflèterait correctement les coûts, du manque de liquidité dans ce secteur et des délais de paiement sporadiques.

Fin 2010, Globeleq a accru sa participation dans la centrale d'Azito (288 MW) en Côte d'Ivoire pour en augmenter rapidement la capacité et la convertir en centrale à cycle combiné plus performante. Peu après le bouclage financier du projet, l'élection présidentielle a été suivie par six mois de troubles civils, menaçant le climat de stabilité et d'investissement qui caractérisait le pays depuis le processus de privatisation du secteur lancé au début des années 1990. Lorsque le climat s'est apaisé, le gouvernement nouvellement élu a poursuivi le projet. La construction a commencé en février 2013 et 139 MW supplémentaires seront ajoutés au réseau en 2015. L'engagement et le soutien sans faille du gouvernement, un secteur bien structuré disposant de réglementations bien établies, une législation conçue pour le long terme expliquent la réussite de ce projet.

De fait, Globeleq recherche des projets sur des marchés bénéficiant d'un soutien gouvernemental tant politique que contractuel. La participation à long terme d'agences de développement multilatérales et bilatérales dans les projets est, elle aussi, appréciée. Si leur participation est souvent incontournable - en dehors de l'Afrique du Sud, il est difficile de trouver un financement à long terme autre que ceux proposés par ces institutions -, elle confère au projet une aura politique réelle.

Le contraste avec l'amérique centrale

En Amérique centrale, Globeleq Mesoamerica Energy - une filiale dont Globeleq est l'actionnaire majoritaire -, est le principal producteur d'énergie éolienne de la région. Le développement du secteur de l'énergie dans cette région est très différent du modèle qui prévaut en Afrique. Les producteurs d'électricité privés jouent un rôle déterminant dans la croissance du secteur. En moyenne, environ 63 % de la production d'énergie est assurée dans la région par une vingtaine de producteurs indépendants - à comparer avec les marchés africains, où le Kenya et le Nigéria figurent en tête avec quatre ou cinq producteurs privés de taille significative chacun. La réussite des producteurs indépendants en Amérique centrale s'explique en grande partie par l'engagement des pouvoirs publics en faveur du secteur privé - qui est l'acteur principal du secteur de l'énergie - ainsi que par la transparence des processus de sélection des opérateurs et la stabilité de la réglementation, nécessaire à la réussite à long terme.

De plus, le développement des énergies renouvelables est prioritaire - cette région bénéficiant de larges réserves en ressources naturelles. Ainsi, des mécanismes structurants propres aux énergies

renouvelables ont été mis en place - comme la facturation nette, des tarifs de rachat économiquement viables et tout un arsenal législatif concernant leur production. Bien que l'Afrique dispose également de ressources renouvelables abondantes, de nombreux pays doivent encore mettre en place des tarifs de rachat économiquement viables ou structurer des processus spécialement adaptés aux projets d'énergies renouvelables.

Des spécificités africaines

Si le secteur de l'électricité reste, en Afrique, confronté à des problèmes économiques, il existe toutefois des signes de changement. L'Afrique du Sud, le Nigéria et le Kenya reconnaissent aujourd'hui officiellement la nécessité de faire appel aux investissements du secteur privé. L'Afrique du Sud a lancé en 2010 un vaste programme¹ visant à ajouter 3 725 MW au réseau national. Les problèmes prévisibles auraient découragé n'importe quel producteur privé expérimenté. Néanmoins, ce processus a été un succès : 28 nouveaux projets d'énergie renouvelable d'une capacité de 1 416 MW ont ainsi été attribués au terme de la première phase de sélection des opérateurs. Globeleq et ses partenaires ont remporté le projet de parc éolien de Jeffreys Bay (138 MW) et deux projets d'énergie solaire, celui de Droogfontein (50 MW) et celui de De Aar (50 MW). Partout dans le monde, ce programme fait figure de processus exemplaire - les deux premières phases² ayant permis de mobiliser près de 9,5 milliards de dollars d'investissement, provenant principalement du secteur privé. Comment expliquer un tel succès ? Le gouvernement s'est pleinement engagé dans cette initiative et a mis en place un processus transparent en veillant à ce que les meilleurs conseillers techniques, juridiques et financiers soient impliqués.

L'appui du Trésor - au travers d'une garantie des obligations de l'acheteur public - a donné confiance aux prêteurs et aux investisseurs. Afin d'assurer un approvisionnement en électricité compétitif, abordable et durable, l'Afrique du Sud a opté pour un processus d'appel d'offres concurrentiel - et non pour un tarif de rachat garanti. Des objectifs de développement sociaux et économiques ont été intégrés, afin que chaque projet bénéficie aux communautés rurales locales.

Au Nigéria, la privatisation et la restructuration du secteur de l'électricité présentent un potentiel considérable. Avec près de 170 millions d'habitants, pour une capacité installée de seulement 4 000 MW, la plupart des citoyens ont recours à des générateurs individuels. Après des années de faux départs, de promesses non tenues et de corruption, ce secteur semble avancer dans la bonne direction. Différents dispositifs et organismes destinés à attirer les investisseurs privés ont été mis en place. En 2012, le gouvernement a validé 2,3 milliards de dollars d'offres pour la production et la distribution. L'électricité produite sera achetée dans le cadre d'un contrat à long terme signé avec la Nigerian Bulk Electricity Trading Company, renforcé par des garanties apportées par la Banque mondiale. Les tarifs sont progressivement relevés afin d'atteindre des niveaux reflétant les coûts et les autorités travaillent actuellement sur la sécurisation de l'approvisionnement en gaz.

Reposant sur la production d'électricité hydraulique et thermique, le Kenya souhaite diversifier son portefeuille d'énergies renouvelables en ajoutant, au cours des trois à cinq prochaines années, un gigawatt d'électricité géothermique et plusieurs projets d'énergie éolienne. Ce pays a mis en place des tarifs de rachat garantis pour les énergies renouvelables et ce programme bénéficie du soutien de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement. Des appels d'offres concurrentiels pour des centrales géothermiques sont actuellement mis en oeuvre par les entités publiques Geothermal Development Corporation et Kengen.

Les principaux obstacles

Hormis pour ces trois géants de l'économie africaine, la mise en place de processus de sélection de nouveaux projets reste, dans le secteur de l'énergie, marquée par la lenteur et le manque de transparence. Même les pays qui disposent de ressources énergétiques considérables continuent de connaître des pénuries d'électricité. Il existe trois principaux modes de sélection des opérateurs - les appels d'offres, les tarifs publics de rachat garantis et les accords bilatéraux réglementés. Tous

peuvent être efficaces, mais seulement s'ils s'accompagnent de processus transparents et clairs qui s'appuient sur la législation. L'engagement des pouvoirs publics en faveur d'un secteur de l'énergie reposant sur des bases financières saines doit être sans faille ; la présence du secteur privé doit être souhaitée et les tarifs doivent refléter les coûts et les risques.

De manière générale, ce secteur reste extrêmement politique et certains pays continuent d'exiger que les opérateurs publics soient responsables de la croissance du secteur, dont les tarifs sont subventionnés. Dans de nombreux pays, les processus transparents, ainsi que les cadres et les mécanismes législatifs permettant de créer un environnement favorable à l'investissement privé n'existent pas - et les acheteurs d'électricité solvables font défaut. Pour intervenir, les institutions financières et les investisseurs privés continuent, en outre, de demander la mise en place de soutiens au crédit - via, par exemple, l'Agence multilatérale de garantie des investissements ou la Garantie de risque partiel proposée par le groupe Banque mondiale.

Par ailleurs, les projets développés par des investisseurs internationaux sont perçus comme ayant un intérêt limité pour l'économie locale. Il s'agit là d'une contrevérité manifeste lorsque l'on prend en compte tous les avantages directs et indirects liés à la mise à disposition d'une énergie fiable, à des prix stables. L'exemple sud-africain montre que des objectifs de développement socio-économiques spécifiques pouvaient être atteints s'ils sont bien planifiés.

Un avenir prometteur

Le secteur africain de l'électricité connaît sans doute aujourd'hui les prémices d'une évolution décisive. Tous les indicateurs font état des progrès encourageants dans la restructuration du secteur de l'électricité au Nigeria et des opportunités supplémentaires voient le jour au Kenya. Le succès du programme sud-africain est réjouissant. Plus globalement, Globeleq espère que d'autres pays d'Afrique subsaharienne tireront les enseignements des processus réussis mis en œuvre par ces trois pays et permettront la réalisation de davantage de projets privés - garantie d'une électricité économiquement viable, moteur de la croissance pour l'ensemble du continent.

Notes de bas de page

¹ Renewable Energy IPP Procurement Programme (REIPPPP)

² La seconde phase s'est achevée en mai 2013 avec l'attribution de 19 projets, soit un total de 1 044 MW.

[Téléchargez](#) l'intégralité du numéro *Secteur Privé & Développement* « Les producteurs privés d'électricité : une solution pour l'Afrique ? »